

No de résolution
ou annotation

**Séance
ordinaire
10 avril 2018**

18-04-34

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Séance ordinaire du 10 avril 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mardi 10 avril 2018 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire François Pleau;

Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand est présent.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Le directeur général fait la lecture de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Carl Verreault

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

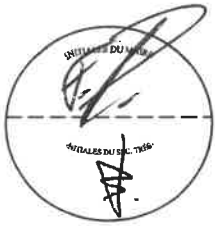
1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes payés et à payer
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018
5. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – approbation des rapports annuels pour les années 2015-2016-2017
6. Relevé de soumissions – rénovation 2018 du Centre social et sportif - phase 1
7. Ratification d'embauche – Responsable des Travaux publics
8. Résolution autorisant un permis de réunion de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) pour le Festival familial de la tomate le 9 septembre 2018
9. Appel d'offres sur invitations - Tonte de gazon dans les parcs et espaces verts de la municipalité
10. Appel d'offres sur invitations - Fauchage des accotements et de deux espaces vacants (montée Lefebvre et aqueduc)
11. Délégation de pouvoir - Comité des loisirs – programme « Voyager à travers les mots »
12. Dons et commandites
13. Correspondance
14. Questions de l'assistance
15. Levée ou ajournement de la séance

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé par madame la conseillère Jacqueline Lavergne



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

18-04-35

D'ACCEPTER les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2018-04-10 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 171 771,26 \$, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires Desjardins de 21 401,61 \$, celui en salaire net et déplacements totalisant 17 476,00 \$ et enfin, en salaire net des élus d'un total de 5 637,65 \$ auquel s'ajoute le versement des allocations de départ des élus au montant total de 9 986,63 \$, l'ensemble des comptes payés et à payer totalisant 226 273,15 \$.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

18-04-36

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018 soit adopté tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE – APPROBATION DES RAPPORTS ANNUELS POUR LES ANNÉES 2015-2016-2017

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a demandé à toutes les municipalités de son territoire de procéder à l'adoption des rapports annuels du schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour les années 2015, 2016 et 2017;

ATTENDU QUE les élus ont reçu une copie de ces rapports annuels et que monsieur le directeur général en fait le dépôt devant ce conseil;

ATTENDU QUE la démarche vise à rencontrer les exigences de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

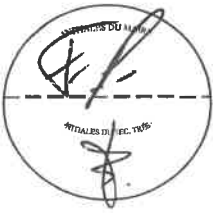
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

18-04-37

D'ADOPTER les rapports annuels du schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour les années 2015, 2016 et 2017.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

RELEVÉ DE SOUMISSIONS – RÉNOVATION 2018 DU CENTRE SOCIAL ET SPORTIF - PHASE 1

Cet élément de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

Madame la conseillère Jacqueline Lavergne se déclare en conflit d'intérêt pour le prochain sujet à l'ordre du jour. Elle se retire conséquemment de son siège à 20 h 04 et quitte la salle du conseil.

RATIFICATION D'EMBAUCHE – RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE le poste de responsable des travaux publics est vacant depuis le 8 décembre 2017;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un affichage du poste afin de le pourvoir à raison d'une garantie de 1 200 heures annuellement pour le prochain titulaire de ce poste;

ATTENDU QUE la gestion des travaux publics est sous la responsabilité de madame la directrice générale associée Claudia Baril et que celle-ci a procédé à l'analyse des candidatures reçues;

ATTENDU QUE madame la directrice générale associée recommande la ratification d'embauche de monsieur Patrice Lavergne;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Carl Verreault

18-04-38

DE RATIFIER l'embauche de monsieur Patrice Lavergne au poste de responsable des Travaux publics, ce poste étant cumulatif, mais indépendant, à celui qu'il occupe déjà à titre directeur du Service incendie;

DE MANDATER madame la directrice générale associée Claudia Baril pour convenir des modalités d'emploi de monsieur Lavergne à titre de responsable des Travaux publics.

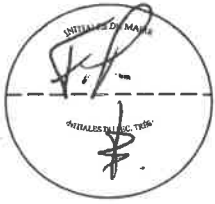
Ont voté POUR : Madame la conseillère Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

Madame la conseillère Jacqueline Lavergne réintègre la salle du conseil et son siège de conseillère à 20 h 05.

RÉSOLUTION AUTORISANT UN PERMIS DE RÉUNION DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX (RACJ) POUR LE FESTIVAL FAMILIAL DE LA TOMATE LE 9 SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin



No de résolution
ou annotation

18-04-39

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

D'AUTORISER le Comité des loisirs de Sainte-Marthe à utiliser le parc municipal pour le Festival familial de la tomate qui sera tenu le 9 septembre 2018 et l'obtention d'un permis de réunion de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la vente de boissons alcooliques à l'extérieur dans le parc.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPEL D'OFFRES SUR INVITATIONS - TONTE DE GAZON DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE le contrat pour la tonte de gazon dans les parcs et espaces verts de la municipalité est devenu échu au terme de la dernière saison estivale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

18-04-40

DE MANDATER monsieur le directeur général Michel Bertrand afin de réaliser un appel d'offres sur invitations dans le but de convenir d'un contrat de trois ans pour la tonte de gazon dans les parcs et espaces verts de la municipalité.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPEL D'OFFRES SUR INVITATIONS - FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS ET DE DEUX ESPACES VACANTS (MONTÉE LEFEBVRE ET AQUEDUC)

ATTENDU QUE la municipalité n'a aucun contrat avec un entrepreneur permettant la réalisation du fauchage des accotements et des deux espaces vacants à être également fauchés (montée Lefebvre et aqueduc);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Carl Dupras

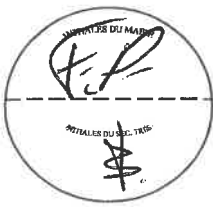
18-04-41

DE MANDATER monsieur le directeur général Michel Bertrand afin de réaliser un appel d'offres sur invitations dans le but de convenir d'un contrat de trois ans pour le fauchage des accotements et des deux espaces vacants à être également fauchés (montée Lefebvre et aqueduc);

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DÉLÉGATION DE POUVOIR - COMITÉ DES LOISIRS – PROGRAMME « VOYAGER À TRAVERS LES MOTS »



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

ATTENDU QUE le Comité des loisirs s'est vu accepter une subvention pour la réalisation du programme « Voyager à travers les mots »;

ATTENDU QUE la gestion opérationnelle et financière qui est liée à la réalisation de ce programme peut s'avérer une lourdeur pour le Comité des loisirs composé de bénévoles et sans système comptable et de paie;

ATTENDU QU'une délégation de pouvoir peut faciliter la mise en oeuvre du programme « Voyager à travers les mots » et à coût nul pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

18-04-42

D'ACCEPTER que la municipalité assume la délégation de pouvoir proposée par le Comité des loisirs et ce, pour des raisons purement administratives, et d'établir au terme du programme la reddition de comptes nécessaire à l'obtention de la subvention.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DONS ET COMMANDITES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

18-04-43

DE CONTRIBUER pour une somme de 350 \$ à la Fondation du Centre hospitalier de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre de la prochaine édition du Salon des vins, activité de financement dont monsieur Patrick Bousez, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, est le président d'honneur cette année.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire ainsi que monsieur le directeur général résument et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement à divers sujets. Après avoir répondu aux questions et pris note des commentaires qui sont adressés au conseil, monsieur le maire François Pleau met fin à la période de questions.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 18,

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

18-04-44

D'AJOURNER la séance au jeudi 26 avril à 19 h 30.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

François Pleau
maire

Michel Bertrand
directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand
directeur général